



RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SHIPPAGAN

Le 21 mai 2019 à 18 h
Centre des congrès de la Péninsule acadienne

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Points à l'ordre du jour :
 - 4.1. Études des objections – Agrandissement de la zone d'amélioration des affaires
 - 4.2. Première lecture par son titre de l'arrêté n° 48-2019 un arrêté modifiant l'arrêté adoptant la zone d'amélioration des affaires à l'intérieur des limites de la municipalité de Shippagan
 - 4.3. Deuxième lecture par son titre de l'arrêté n° 48-2019 un arrêté modifiant l'arrêté adoptant la zone d'amélioration des affaires à l'intérieur des limites de la municipalité de Shippagan
5. Levée de l'assemblée
6. Parole au public

Elise Roussel
Greffière